

# **NOTE DE PLAIDOYER : FINANCER PLUS ET MIEUX L'ÉGALITÉ DE GENRE**

Soutenir des approches  
transformatrices



# SOMMAIRE

## Introduction

Page 3

---

## 01

Augmenter significativement les financements dédiés à l'égalité de genre et financer directement les organisations féministes de tous niveaux

Page 5

---

## 02

Assurer l'accessibilité et l'équité des financements aux organisations féministes

Page 6

---

## 03

Renforcer la transparence et la redevabilité

Page 7

---

## 04

Soutenir un changement systémique du financement

Page 8

---

**D**epuis des années, les gouvernements, les responsables politiques et les économistes répètent inlassablement que le soutien financier à l'égalité de genre est un levier clé pour bâtir un avenir plus juste, inclusif et durable. Cet avenir intègre notamment tous les groupes marginalisés, y compris ceux dont l'exclusion économique résulte de l'imbrication de systèmes de racisme, de patriarcat, de colonialité et d'inégalités de classe. Malheureusement, les engagements répétés des États pour réduire les inégalités de genre sont de plus en plus démentis. Cela s'est traduit récemment par le vote de coupes sans précédent des dépenses publiques, en particulier dans l'aide publique au développement mais également par la mise en place de systèmes fiscaux régressifs et par l'accroissement de l'économie de guerre. Ces politiques appauvrissent non seulement les services publics et détruisent la planète mais anéantissent aussi activement les acquis en matière d'égalité<sup>1</sup>. Ces difficultés ne touchent pas toutes les personnes de la même manière : elles affectent de manière disproportionnée les femmes d'origine africaine, qui sont davantage exposées à la pauvreté, à l'économie informelle, aux charges liées aux soins, à un accès restreint au crédit et à l'exclusion des instances décisionnelles.

Selon l'OCDE<sup>2</sup>, si jusqu'en 2023, l'aide publique au développement (APD) visant l'égalité de genre a été en progression, elle a depuis 2024 enregistré une baisse significative impactant, entre autres, les droits et la santé sexuels et reproductifs.

Cette baisse est essentiellement due aux réductions annoncées par quatre grands fournisseurs d'APD : l'Allemagne, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni.

Si on prend l'exemple de la France, pays qui accueillera le G7 en juin prochain, un rapport<sup>3</sup> indique que la mission APD, qui ne représente pourtant que 0,45 % du budget de l'État (au lieu des 0,7 %, chiffre vers lequel il aurait dû tendre), a subi, en moins de deux ans, cinq coupes consécutives et ses moyens ont été réduits de 40 %. En conséquence, l'outil de financement FSO (Fonds de Soutien aux Organisations Féministes des pays des Suds), l'initiative la plus emblématique de la diplomatie féministe de la France, a été sérieusement impacté<sup>4</sup>. Conçu pour financer les organisations de la société civile œuvrant en faveur de l'égalité de genre dans les pays des Suds, ce fonds voit ses capacités opérationnelles considérablement affaiblies, et de sérieuses inquiétudes pèsent désormais sur sa viabilité à long terme, au risque de porter atteinte tant à la crédibilité diplomatique de la France qu'à l'effort international plus large visant à instaurer l'égalité de genre.

---

1. En 2023, 612 millions de femmes vivaient à proximité d'une zone de guerre, un chiffre en hausse de 50 % en une décennie ; 1 pays sur 4 a connu un recul des droits des femmes (constaté en 2024, confirmé dans les analyses 2025)

2. OECD, Development Finance for Gender Equality,

3. Loi de finances 2026 : une cinquième coupe dans l'aide publique au développement, Focus 2030, 2026

4. Coordination Sud, Adoption du projet loi de finances pour 2025 : qu'est-ce que cela change pour la solidarité internationale ?

Pourtant, les organisations féministes au niveau mondial vivent dans la plus grande précarité, comme en témoigne la dernière étude publiée en 2025 par l'Association pour les droits des femmes dans le développement (AWID) ; le budget annuel médian des organisations féministes et de défense des droits des femmes continue de stagner à un niveau très bas puisqu'il s'élevait en 2023 à 22 000 USD contre 20 000 USD en 2010<sup>5</sup>. Cela montre le peu de progrès accomplis en 13 ans.

Ce déficit de financement est encore plus marqué pour les groupes marginalisés, tels que les personnes en situation de handicap, ainsi que pour les organisations dirigées par des femmes d'origine africaine, qui restent structurellement exclues des circuits de financement traditionnels malgré leur rôle central dans la promotion de la justice raciale, de genre, économique et sociale.

Si les financements alloués à l'égalité de genre diminuent, ceux attribués aux mouvements anti-droits sont en augmentation croissante, accentuant les pressions sur celles et ceux qui œuvrent pour le progrès féministe. Entre 2019 et 2023, 1,18 milliard de dollars américains ont été attribués à 275 organisations impliquées dans des initiatives anti-genre en Europe<sup>6</sup>.

Dans un contexte de crises multiples et interdépendantes, la France s'est engagée aux côtés d'autres pays à adopter une diplomatie féministe. **Cet engagement doit désormais se traduire en actes et en investissements financiers à la hauteur des enjeux.**

Dans ce cadre, le W7 appelle la France et les pays alliés en matière d'égalité de genre à renforcer leur leadership en adoptant des engagements financiers ambitieux, des politiques de financement plus équitables, transparentes et durables, en plaçant les organisations féministes formelles et informelles au cœur de leurs stratégies, et en leur garantissant un accès direct, flexible, pérenne aux ressources et adaptable à chaque contexte. Il est également important de souligner que dans les contextes de criminalisation des organisations LGBTQIA+, celles-ci ne peuvent pas s'enregistrer légalement. Elles sont ainsi exclues des financements publics et, bien souvent, des financements internationaux, qui exigent une reconnaissance juridique, alors qu'elles sont des cibles répétées des mouvements anti-droits.

## Le W7 fait les 4 recommandations prioritaires suivantes en matière d'égalité de genre :

---

5. [Where is the Money? An Evidence-Driven Call to Resource Feminist Organizing by AWID, 2025](#)

6. Neil Datta, ["The next wave", European Parliamentary Forum for Sexual and Reproductive rights](#)

# 01

## AUGMENTER SIGNIFICATIVEMENT LES FINANCEMENTS DÉDIÉS À L'ÉGALITÉ DE GENRE ET FINANCER DIRECTEMENT LES ORGANISATIONS FÉMINISTES DE TOUS NIVEAUX



**Consacrer 20 % de l'APD bilatérale à des projets et programmes** qui ont pour objectif principal l'égalité de genre (CAD2) et s'assurer qu'une partie significative puisse cibler les organisations féministes. Selon l'OCDE, en 2024, seuls 5,7 % de l'APD bilatérale visaient en moyenne l'égalité de genre comme objectif principal et moins de 1 % atteignait les organisations de droits des femmes, adolescentes et filles<sup>7</sup>. Il est donc particulièrement urgent d'augmenter les niveaux de financement en faveur de l'égalité de genre. Les objectifs de financement doivent inclure des indicateurs de justice raciale afin de garantir que les ressources parviennent effectivement aux personnes les plus touchées par les inégalités croisées. L'accent doit également être mis sur le financement flexible ciblant les droits et la santé sexuels et reproductifs (DSSR), fortement impacté par les récentes coupures budgétaires de l'APD et notamment dans le contexte du démantèlement de l'USAID (Agence Américaine pour le Développement International) qui en constituait une part majeure.



**Pérenniser les Fonds de Soutien aux Organisations Féministes** là où ils existent déjà (le FSOE pour la France, le Fonds Égalité pour tous les pays le soutenant comme le Canada, le Royaume-Uni et l'Allemagne) et promouvoir la création de fonds analogues dans les pays du G7 et pays alliés.



**Renforcer les fonds féministes d'urgence** à décaissement rapide afin de permettre aux organisations féministes de répondre efficacement aux crises et de maintenir leurs actions dans des contextes d'urgence.



**Inciter les fondations et les entreprises à prendre une part plus active** (en particulier celles qui n'investissent pas déjà majoritairement leurs fonds dans l'égalité de genre) dans la construction de sociétés égalitaires. Bien que les financements privés ne puissent et ne doivent en aucun cas se substituer à ceux des États, ils doivent être mis à contribution. Aujourd'hui, les flux philanthropiques privés en faveur du développement et ciblant l'égalité de genre ne dépassent pas 7 %.

---

7. [OECD, Development Finance for Gender Equality, 2025](#)

Les entreprises et les fondations font partie intégrante de la société et bénéficient des ressources humaines, et des infrastructures qui sont en place. Elles sont donc redevables, de plus en plus attendues sur leur impact sociétal et doivent investir dans l'égalité de genre et les droits humains.



**Traduire en actes les engagements internationaux et les financements** nationaux et internationaux promouvant l'égalité de genre, y compris les financements alloués aux DSSR.

## 02

# ASSURER L'ACCESSIBILITÉ ET L'ÉQUITÉ DES FINANCEMENTS AUX ORGANISATIONS FÉMINISTES



**Simplifier les mécanismes d'accès au financement**, en particulier pour les organisations locales et de petite taille.



**Garantir des financements flexibles, mutualisés**, de fonctionnement de base (*core funding*), permettant aux organisations de défense des droits des femmes, adolescentes, filles, personnes LGBTQIA+, personnes en situation de handicap, et groupes racialisés de définir leurs priorités. Passer, entre autres, d'un financement par projet à un financement de base et flexible pour les organisations féministes et de défense des droits des femmes.



**Réduire les barrières administratives, linguistiques et structurelles** qui limitent l'accès aux financements, particulièrement pour les petites structures.



**Garantir une répartition équitable des ressources** vers les organisations du Sud global, notamment des organisations concernées travaillant à l'intersection de ces différentes formes de marginalisation, souvent exclues des modèles traditionnels de financement, etc.



**Intégrer une approche intersectionnelle dans l'allocation des financements.** Cela implique de mettre explicitement en lumière les inégalités raciales et de s'attaquer aux obstacles auxquels sont confrontées les femmes d'ascendance africaine ou les femmes autochtones.



**La France et pays alliés doivent mettre à profit leur influence dans les instances multilatérales** pour atteindre les objectifs actuels en matière de financement de l'égalité de genre, en fixer de nouveaux si nécessaire, et garantir la transparence des rapports et des mécanismes sur les investissements consacrés aux organisations de défense des droits des filles, des adolescentes, des femmes, des personnes LGBTQIA+, en situation de handicap et femmes racisées.

# 03

## RENFORCER LA TRANSPARENCE ET LA REDEVABILITÉ



**Publier des données détaillées, comparables et ventilées sur les financements** alloués à l'égalité de genre, les projets CAD1 et CAD2 et ceux ciblant des communautés marginalisées et vulnérables (notamment les personnes en situation de handicap).



**Évaluer, via une approche féministe, l'impact réel des financements** sur la transformation des inégalités de genre. Un financement est féministe lorsqu'il s'attaque réellement aux causes profondes des inégalités et interroge les rapports de pouvoir entre bailleurs et organisations (par exemple, l'approche féministe répond aux questions : qui décide de l'allocation des financements, comment sont redistribuées les ressources ? Quels projets sont financés et répondent-ils aux besoins de terrain ? Quelle redevabilité, quelle division du travail, quel suivi et quelle évaluation sont mises en place ?).

# 04

## SOUTENIR UN CHANGEMENT SYSTÉMIQUE DU FINANCEMENT



**Intégrer l'égalité de genre dans tous les financements publics** (en accordant une attention particulière aux femmes dont la situation économique est marquée par des inégalités liées à l'origine géographique), en s'appuyant sur une logique de *gender mainstreaming* financier (budgétisation sensible au genre), sur une réforme fiscale féministe, sur une refonte de la dette, des impôts et des dépenses publiques, afin qu'ils soient plus justes pour les femmes, les adolescentes et les filles. Concrètement, il s'agit d'intégrer une perspective de genre dans tous les budgets, en analysant systématiquement la manière dont les ressources sont allouées et les effets différenciés qu'elles peuvent produire sur les femmes et les hommes, dans toutes leurs diversités. Cette démarche implique d'évaluer l'impact de chaque investissement en amont et en aval, afin d'identifier s'il contribue à réduire, maintenir ou accentuer les inégalités existantes, et d'agir en conséquence en procédant aux ajustements nécessaires.



**Passer d'un financement ponctuel à une vision structurelle** afin de s'inscrire dans une logique de **long terme et de cohérence globale**. Il s'agit de soutenir des stratégies qui agissent simultanément sur plusieurs dimensions : les politiques publiques, les institutions, les normes sociales et les rapports de pouvoir. Il s'agit d'encourager l'investissement dans des actions politiques essentielles, comme le plaidoyer, la réforme des lois, etc.



**Réformer le système de financement multilatéral** en veillant à ce que les institutions financières soutiennent l'indépendance économique des femmes, particulièrement celles issues de groupes racialisés. La France et les pays alliés doivent exercer leur influence sur la scène internationale pour amplifier les appels des gouvernements du Sud global en faveur d'une réforme du système multilatéral, ce qui améliorerait leur marge de manœuvre budgétaire. Cela comprend, entre autres, le soutien à :

- Une Convention-cadre des Nations Unies sur la dette souveraine, en tant que cadre juridique contraignant, transparent et fondé sur les droits, pour le règlement et la prévention de la dette.
- La fin des conditionnalités et des mesures d'austérité néfastes, compte tenu des préjudices disproportionnés qu'elles infligent aux femmes et aux filles.

